



Egletons, le 14 mars 2022

La réunion de la Commission de Contrôle chargée de
la régularité des listes électorales de la Commune
aura lieu à l'Hôtel de Ville d'Egletons, le :

Vendredi 18 mars 2022
à 10 heures

Objet :

Examen de la régularité des inscriptions et radiations depuis le 16 décembre 2021.

Le Maire,



Charles FERRÉ